

SURVEILLANCE SANITAIRE en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Point n°2023/35 du 31 août 2023

POINTS D'ACTUALITÉS

<p>La leptospirose devient une maladie à déclaration obligatoire (lien)</p>	<p>L'épidémie de dengue aux Antilles nécessite de rester vigilant et d'appliquer les mesures de prévention (A la Une)</p>	<p>Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika Point du 1^{er} mai au 25 août 2023 (pages 7 et 8)</p>
---	---	--

| A la Une |

L'épidémie de dengue déclarée en Martinique et en Guadeloupe : protégez-vous !

Aux Antilles, la dengue circule selon un mode de transmission endémo-épidémique avec une intensité saisonnière qui varie selon les années. Tout au long de l'année, elle fait l'objet d'une surveillance par Santé publique France Antilles qui publie des points de situation réguliers de la dengue sur ces territoires. Depuis plusieurs semaines, la circulation du virus de la dengue s'intensifie en Martinique et en Guadeloupe avec un nombre de cas signalés en augmentation. Les Comités Techniques de Suivi de la dengue de Guadeloupe et Martinique se sont réunis le 17 août 2023 et ont conclu que la **situation épidémiologique de la dengue dans ces deux territoires correspondait désormais à une phase épidémique.**

En Guadeloupe, la circulation du virus continue de s'intensifier au sein de l'archipel et est particulièrement active dans les communes de Saint-François et de Trois-Rivières. Les passages aux urgences pour syndrome de dengue sont en augmentation.

En Martinique, la propagation du virus de la dengue s'intensifie sur l'ensemble du territoire et les indicateurs hospitaliers, notamment les passages aux urgences pour syndrome de dengue, sont en augmentation.

Le sérotype DENV-2 a été identifié pour une majorité des cas investigués en Martinique et en Guadeloupe.

En France hexagonale, ces épidémies ont pour répercussion un nombre important de cas de dengue « importés », avec un séjour récent en Martinique et Guadeloupe (plus de 50 % des cas de dengue rapportés chez les voyageurs, point au 25 août 2023 en pages 7 à 8). Ces cas « importés » peuvent être à l'origine d'épisodes de transmission. Ainsi, depuis 2010 des épisodes de transmission de dengue dans l'hexagone sont régulièrement identifiés. Quatre de ces épisodes avaient pour origine un cas au retour des Antilles. Il y a eu au total 28 épisodes

de transmission de dengue dans l'hexagone représentant un total 114 cas de dengue contractée en métropole depuis 2010 dont 66 cas en 2022.

La situation actuelle aux Antilles nécessite de rester vigilant et d'appliquer les mesures de prévention pour les personnes résidant dans ces deux territoires ainsi que les voyageurs, à l'arrivée ou au retour d'un séjour.

Les précautions à prendre en cas de voyages vers ou au retour des Antilles

En France hexagonale, le moustique *Aedes albopictus* (communément appelé "moustique tigre") est vecteur de la dengue. Désormais implanté dans 71 départements, ce moustique risque de transmettre la maladie à votre entourage s'il vous pique alors que vous êtes porteur de la dengue au retour de votre voyage.

Aussi, pendant les 15 jours suivant son retour d'une région où des cas de dengue ont été signalés, il est recommandé :

- de continuer à se protéger contre les piqûres de moustique pour éviter qu'un moustique de genre *Aedes* vous pique et soit contaminé, à son tour, par le virus de la dengue (porter des vêtements longs, utiliser des répulsifs...). Il pourrait alors transmettre le virus à d'autres personnes, lors d'une piqûre ;
- de consulter un médecin en cas de fièvre, ou maux de tête, ou douleurs articulaires et/ou musculaires, ou sensation de grande fatigue, ou éruptions cutanées et de lui indiquer de quelles régions vous revenez.

Pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2023/l-epidemie-de-dengue-declaree-en-martinique-et-en-guadeloupe-protégez-vous>
Points de situation épidémiologique aux Antilles
[Agence régionale de santé Martinique](#)
[Agence régionale de santé Guadeloupe](#)

| Veille internationale |

Sources : European Centre for Disease Control (ECDC) et World Health Organization (WHO)

24/08/2023 : L'ECDC publie un rapport concernant la maladie du charbon : en Europe celle-ci est rare chez les humains : 4 cas confirmés et 3 cas probables rapportés par 3 pays européens en 2021 ([lien](#)).

17/08/2023 : Suite à une augmentation de la transmission du SARS-CoV-2 dans les pays de l'Union Européenne et à l'étranger, l'ECDC classe les lignées du variant XBB.1.5 comportant la mutation F456L comme variants d'intérêt. ([lien](#)).

| Surveillance de l'épidémie de COVID-19 |

En semaine 34 (S34), le taux de dépistage Covid-19 confirmé par test RT-PCR reste faible. Le taux en Bourgogne-Franche-Comté augmente depuis fin juillet, il est passé de 11 en S33 à 16 pour 100 000 habitants en S34.

Les nombres d'actes SOS Médecins et de passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 augmentent (figures 1 et 2), mais l'activité **demeure faible** et la proportion d'hospitalisations après passages aux urgences reste relativement stable (autour de 26 %).

Dans les établissements médicaux-sociaux (ESMS), la surveillance des cas individuels de Covid-19 est interrompue depuis le 22/06/2023, remplacée par la surveillance des cas groupés d'IRA. Entre les semaines 20 et 34, 14 épisodes ont été signalés dans les établissements de la région (entre 0 et 4 épisodes par semaine), dont 11 attribuables à la Covid-19.

Les recombinants XBB.1.5* et XBB.1.9* co-circulaient à part quasi-égale en région en juillet dernier (représentant malgré tout moins de 10 séquences). EG.5*, qui est un sous-lignage de XBB.1.9, s'ajoute à la liste des variants circulants (les effectifs étant faibles, la part ne peut être définie à ce stade ; la première détection a eu lieu en S23 – semaine du 5 juin). [A ce jour, l'OMS indique qu'aucun élément n'est en faveur d'une présentation clinique différente et/ou une sévérité accrue de EG.5.](#)

Figure 1 : Nombre hebdomadaire d'actes et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge, Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins, au 30/08/2023)

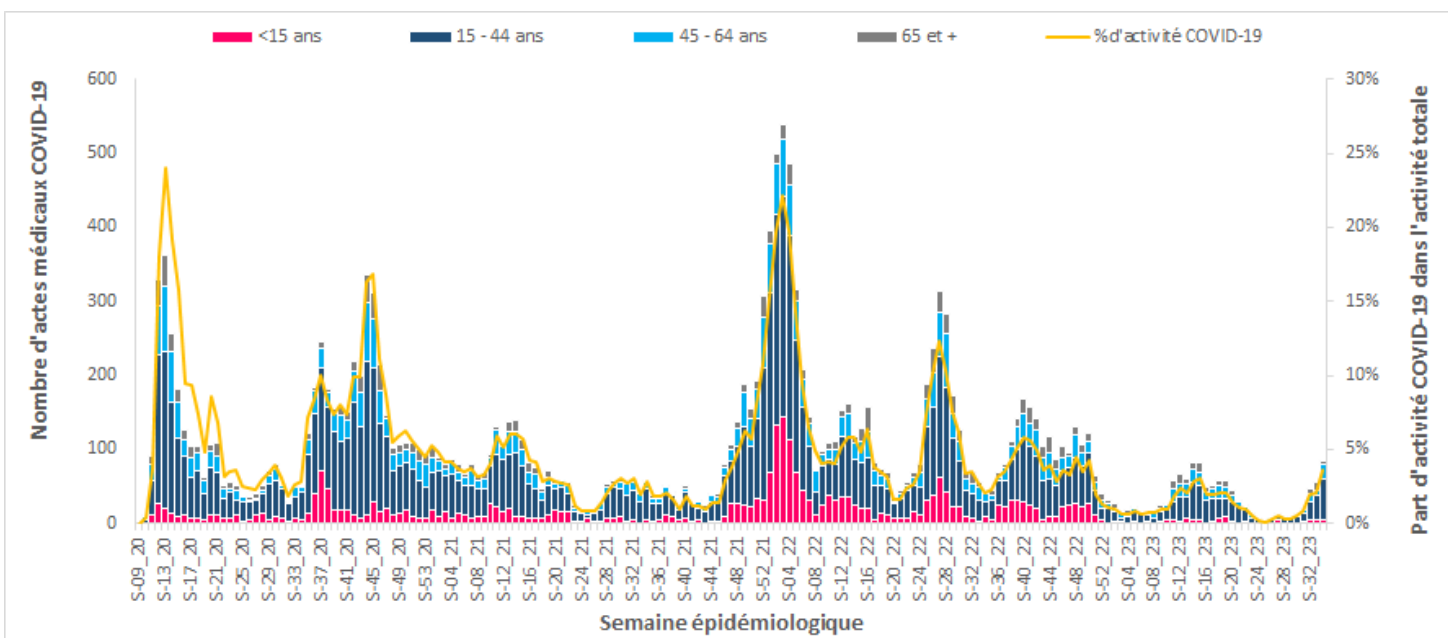
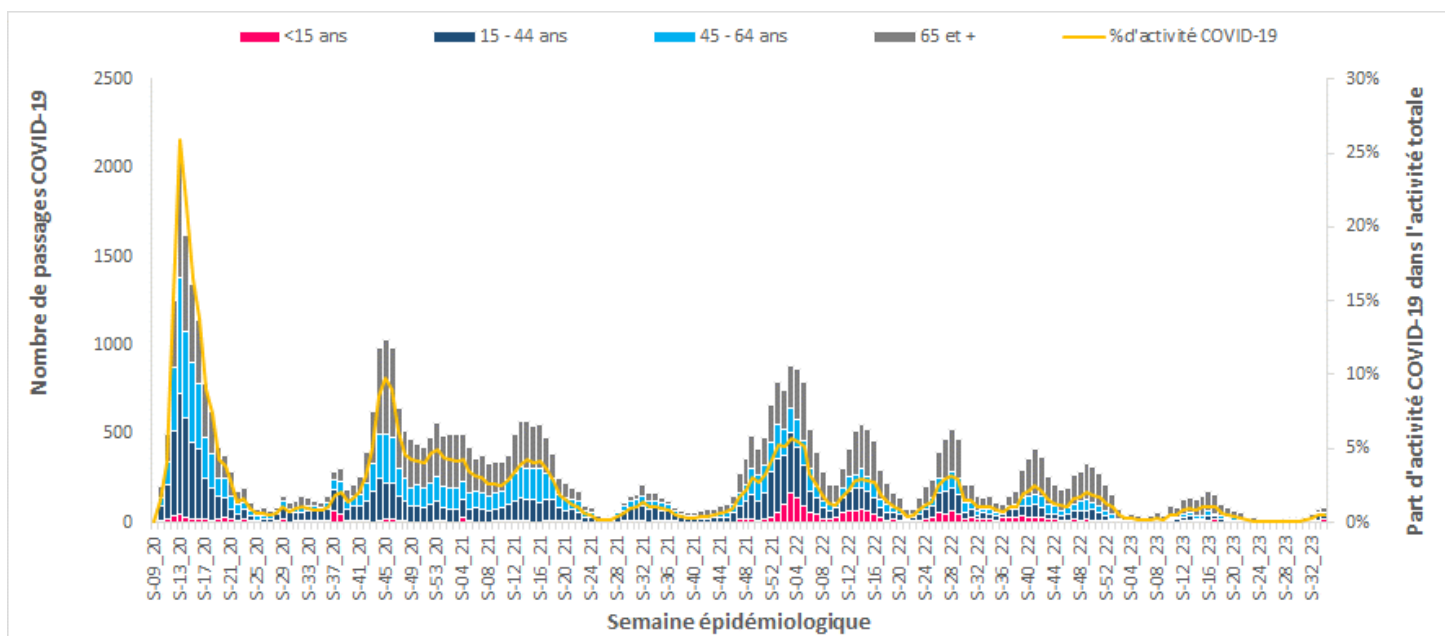


Figure 2 : Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge, Bourgogne-Franche-Comté (Source : réseau Oscour®, au 30/08/2023)



| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1 : Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2020-2023, données arrêtées au 31/08/2023

	Bourgogne-Franche-Comté																2023*	2022*	2021	2020
	21		25		39		58		70		71		89		90					
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0	4	0	1	0	1	10	8	2	6
Hépatite A	0	5	0	9	1	2	0	0	0	0	1	5	1	1	0	3	25	14	19	8
Légionellose	4	8	1	14	1	7	0	1	0	12	1	10	1	4	0	4	60	134	148	94
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	10	0	8	0	9	0	6	1	6	0	8	0	4	0	2	53	44	39	36

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

| Surveillance environnementale |

En 2004, la France a mis en place un plan national canicule destiné à réduire les impacts sanitaires des vagues de chaleur. Ce plan s'appuyait sur le système d'alerte canicule et santé (Sacs) piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France : l'objectif est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection. Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place.

La surveillance Sacs s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

D'après Météo France :

«Températures globalement en hausse entre samedi et lundi, avec pic de chaleur lundi sur un grand quart sud-ouest du pays, où les 34 à 37 degrés devraient être atteints.».

Les outils de prévention à destination de la population générale et des professionnels de santé sont disponibles [à la commande ou en téléchargement](#) sur le site de Santé publique France et présentés succinctement en page 5.

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <https://www.atmo-bfc.org>.

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) sont : le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD® ; le nombre d'actes toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD®.

Commentaires :

Il n'y a pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences (figure 3) et des associations SOS Médecins (figure 4).

Un épisode caniculaire a eu lieu en Bourgogne-Franche-Comté du 18 au 25 août 2023. Il a concerné tous les départements à l'exception de l'Yonne. Les indicateurs d'activité liés aux pathologies en lien avec la chaleur des services d'urgence ont légèrement augmenté pendant cet épisode puis ont diminué (figures 5 et 6).

Figure 3 : Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)

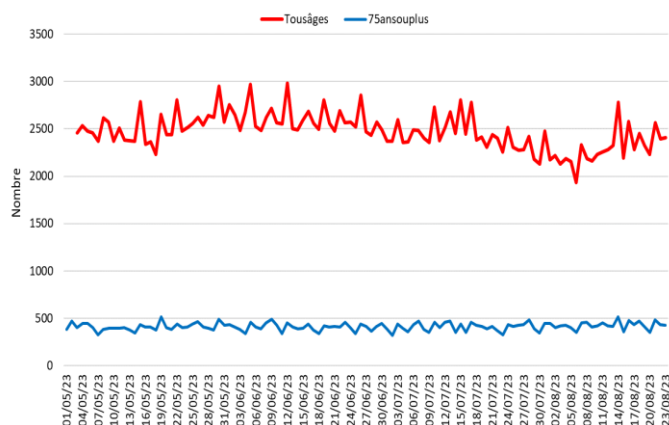


Figure 4 : Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)

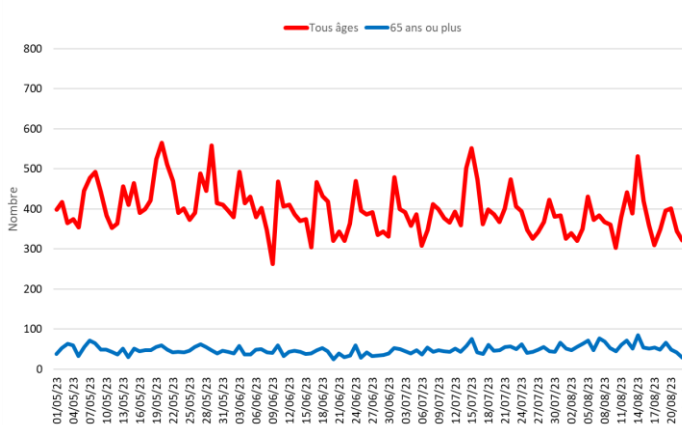


Figure 5 : Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis le 1^{er} mai 2023, tous âges (Source : OSCOUR®)

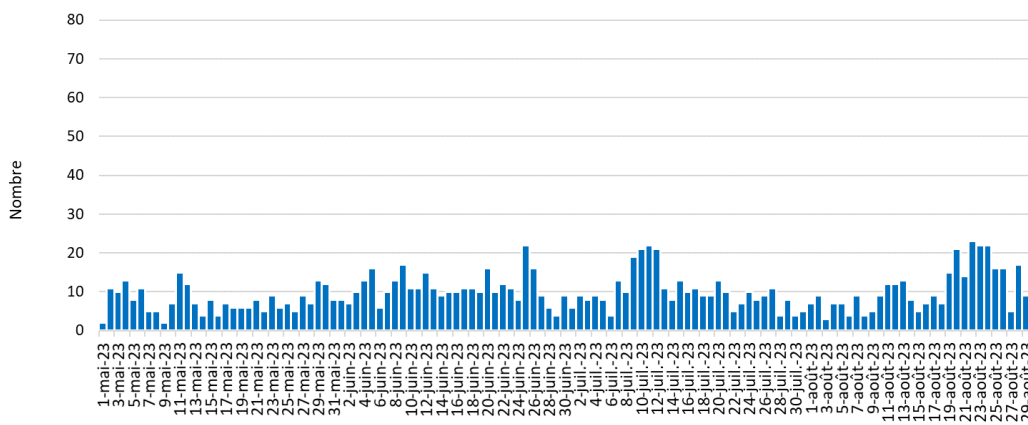
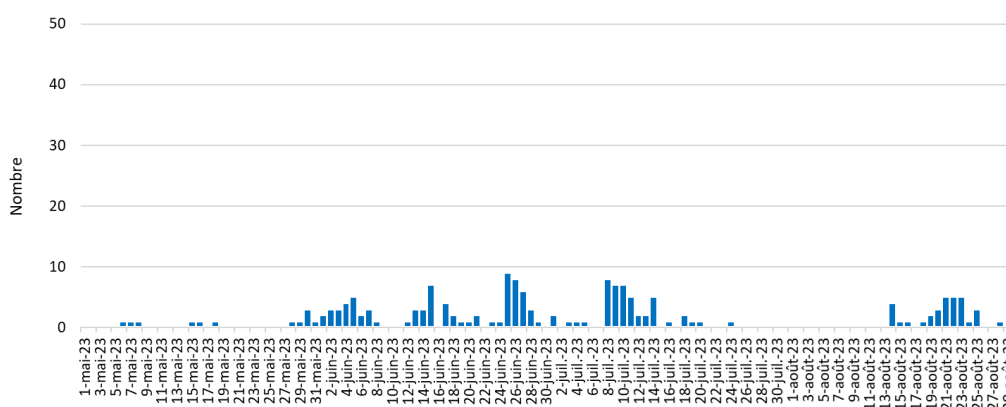


Figure 6 : Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis le 1^{er} mai 2023, tous âges (Source : SOS Médecins)



Premiers effets des fortes chaleurs
et les gestes à adopter pour les prévenir

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Les gestes à adopter en cas de canicule

Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Outil d'information destiné aux professionnels de santé pour prévenir les risques
sanitaires liés aux fortes chaleurs chez les adultes vulnérables

CANICULE
ADULTES VULNÉRABLES

Repères pour votre pratique

En dehors du grand âge, de nombreuses pathologies et certaines conditions de vie aggravent la vulnérabilité des personnes en période de fortes chaleurs. Les professionnels de santé peuvent en réduire les conséquences sanitaires par une information adaptée à l'état de santé ou aux conditions de vie des patients et par la mise en œuvre de mesures préventives.

Au cours de l'été 2019, 8 617 personnes âgées de 15 à 74 ans ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Pour les 15-45 ans, l'hyperthermie est le principal motif de recours aux urgences (64 %) alors que l'hyponatrémie est responsable d'une part croissante des passages aux urgences selon l'âge (7 % pour les 15-44 ans ; 38 % pour les 45-64 ans et 45 % pour les 65-74 ans). La déshydratation représente environ un tiers des passages aux urgences. En période caniculaire, les passages aux urgences pour ces pathologies augmentent fortement, plus particulièrement lorsque l'épisode survient en début d'été.

Quelles sont les personnes vulnérables en période de fortes chaleurs ?

Les personnes ne pouvant transpirer normalement sont à risque de coup de chaleur et celles ne pouvant ajuster à temps leurs apports hydriques et sodés sont à risque de déshydratation en période de fortes chaleurs.

Il s'agit en particulier :

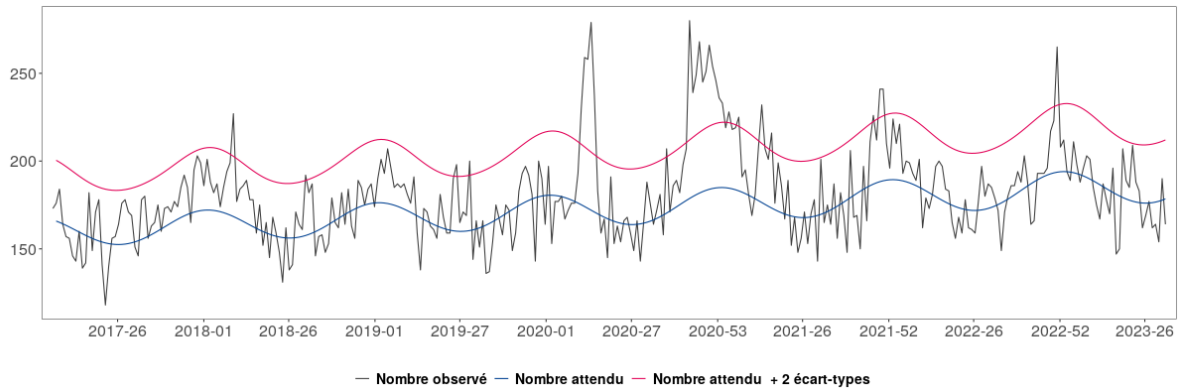
- de personnes présentant une maladie chronique ou un traitement médicamenteux au long cours
- Maladies psychiatriques et syndromes dépressifs : patients traités par neuroleptiques, agonistes sérotoninergiques, antidépresseurs tricycliques ou médicaments altérant la vigilance (benzodiazépines...). Vigilance pour les neuroleptiques et les antidépresseurs, a fortiori en association à un diurétique
- Maladies neurologiques : maladie de Parkinson ; maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- Pathologies cardiovasculaires : surtout les patients traités par diurétiques, inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine, antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II et/ou anti-arythmiques
- Pathologies endocriniennes : diabète, hyperthyroïdie, hypercalcémie, insuffisance surrénalienne

| Mortalité toutes causes |

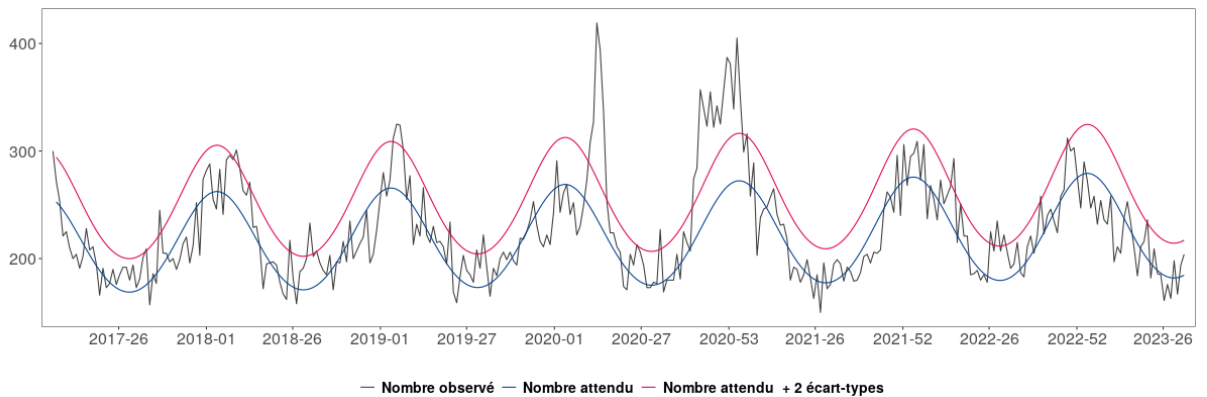
Figure 7 : Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 33-2023 (Source : Insee, au 28/08/2023)

Le nombre de décès des 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale

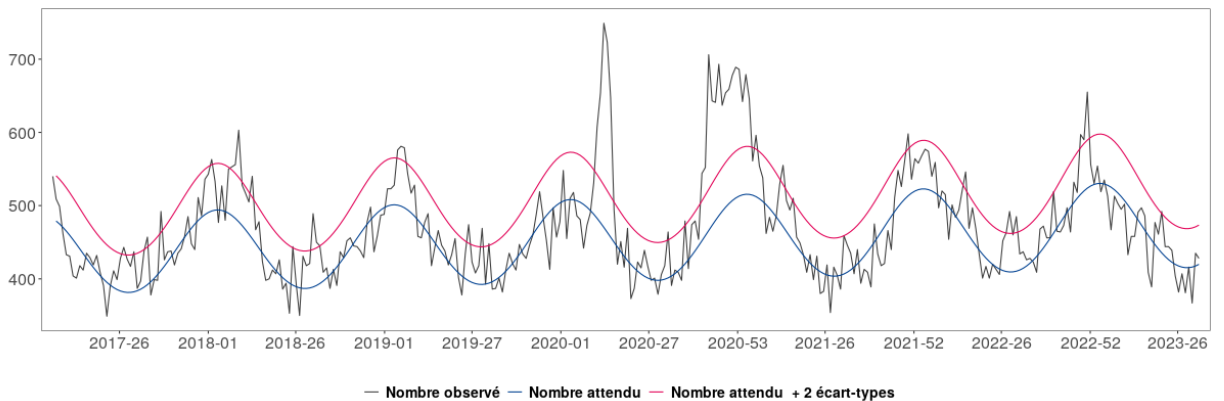
a. 65 – 84 ans



b. 85 ans et plus



c. Tous âges



Commentaires :

Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en semaine 33 en Bourgogne-Franche-Comté.

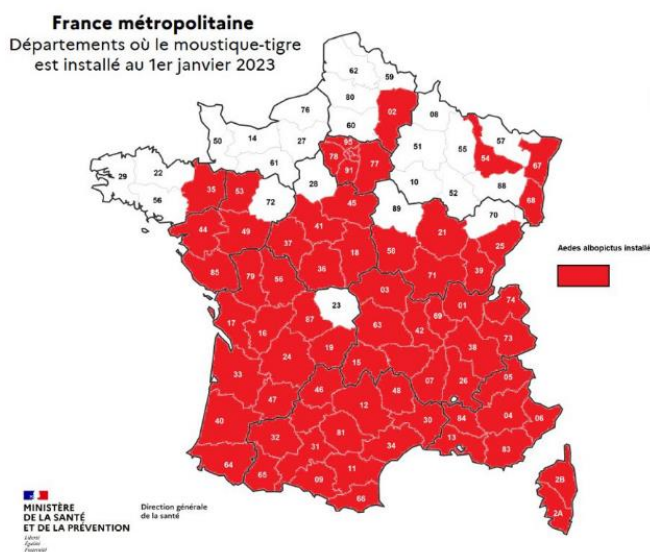
| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika mise en œuvre du 1^{er} mai au 25 août 2023 |

Au 1^{er} janvier 2023, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika, est implanté dans 71 départements métropolitains. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans 5 des 8 départements : le Doubs (25) et le Jura (39) depuis 2020, la Côte-d'Or (21) et la Nièvre (58) depuis 2018 ; la Saône-et-Loire (71) depuis 2014. Du 1^{er} mai au 30 novembre 2023, une surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et de l'infection à virus Zika est mise en place en France métropolitaine. Cette surveillance est basée sur :

- le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire (DO) de ces trois pathologies ;
- une analyse quotidienne des données des laboratoires Biomnis et Cerba pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par le système DO.

Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

Figure 8 : Départements où la présence du vecteur *Aedes albopictus* est connue en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2023



Du 1^{er} mai au 25 août 2023, **439 cas importés de dengue** ont été confirmés biologiquement en France métropolitaine, dont 399 dans des départements colonisés (Tableau 2). La moitié des cas (51 %, 225 cas) revenait des Antilles (Martinique et Guadeloupe). **Dix cas importés de chikungunya** ont également été confirmés biologiquement en France métropolitaine dont 9 dans des départements colonisés. **Un cas importé d'infection à virus Zika** a été confirmé en France métropolitaine dans un département colonisé.

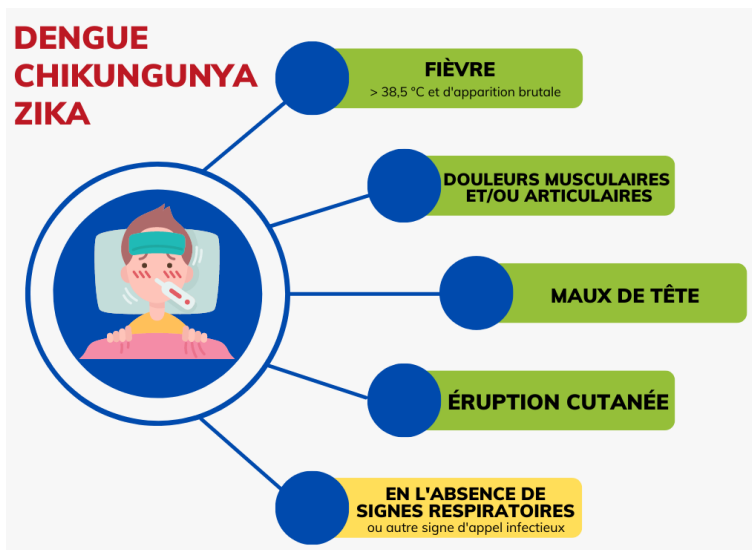
Un foyer de **4 cas autochtones de dengue** a été identifié à Gardanne dans les Bouches-du-Rhône (13).

En **Bourgogne-Franche-Comté**, **11 cas importés de dengue** ont été confirmés biologiquement dans des départements colonisés. Les cas revenaient de Cuba, Guadeloupe, Inde, Maldives, Martinique, Mexique, Philippines et Thaïlande. Six cas ont été déclarés par le système de déclaration obligatoire et les 5 autres par l'analyse des données de laboratoires.

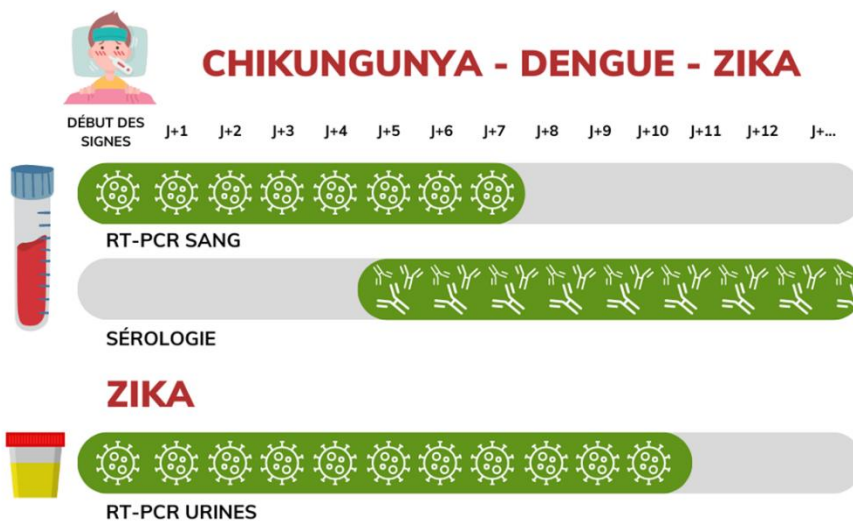
Tableau 2 : Nombre de cas confirmés importés de dengue, de chikungunya, et d'infections à virus Zika, par région, France métropolitaine et pour les départements avec implantation documentée d'*Aedes albopictus*, du 1^{er} mai au 25 août 2023

Région	Total France métropolitaine			Départements colonisés (n=71)		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	64	1	0	64	1	0
Bourgogne-Franche-Comté	11	0	0	11	0	0
Bretagne	18	0	0	7	0	0
Centre-Val de Loire	12	0	0	8	0	0
Corse	1	0	0	1	0	0
Grand-Est	23	1	0	15	1	0
Hauts-de-France	3	0	0	2	0	0
Ile-de-France	138	1	1	138	1	1
Normandie	10	1	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine	55	4	0	55	4	0
Occitanie	36	1	0	36	1	0
Pays-de-la-Loire	27	0	0	21	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41	1	0	41	1	0
France	439	10	1	399	9	1

Vous recevez en consultation des patients présentant une fièvre d'apparition brutale au retour d'un voyage en zone intertropicale dans les 15 jours précédant le début de leurs symptômes, **pensez aux arboviroses** !



Vous recevez des demandes d'analyses biologiques pour les arboviroses, **pensez à vérifier les prescriptions** !



DEVANT TOUT RESULTAT POSITIF DE DENGUE / CHIKUNGUNYA / ZIKA :
DECLARATION OBLIGATOIRE AU POINT FOCAL REGIONAL (PFR) DE L'ARS



Tél : 0809.404.900
Fax : 03.81.65.58.65
Mél : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

ARS Bourgogne Franche-Comté - DVSS
2, place des Savoirs
21000 Dijon

Tous les points épidémiologiques de la région sont disponibles sur le site de Santé publique France à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>

| Coordonnées du Point Focal Régional des alertes sanitaires |
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900

Fax : 03 81 65 58 65

Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS siège et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoires de virologie de Dijon et de Besançon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

et de l'Organisation mondiale de la Santé :

<http://www.who.int/fr>

Equipe de la Cellule régionale de Santé publique France en Bourgogne Franche-Comté

Coordonnateur
Olivier Retel

Epidémiologistes
Sonia Chêne
François Clinard
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Assistante
Marilène Ciccardini

Renfort COVID-19
Hélène Da Cruz

Internes de santé publique
Camille Gelin
Alice Vabre

Directrice de la publication
Dr Caroline Semaille,
Directrice Générale
de Santé publique France

Rédacteurs
L'équipe de la Cellule régionale

Diffusion
Cellule régionale Bourgogne-Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel :
cre-bfc@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>